#### RAPPORT ANNUEL SUR L’ETAT D’AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+[[1]](#footnote-1)

#### 1er JANVIER – 31 DECEMBRE 2017

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titre du Programme & Référence**  |   | **Localité, Secteur/Thème(s) du Programme**  |
| Titre du Programme REDD+: **Appui à la Réforme de l’Aménagement du Territoire**Réf. du Programme (**le cas échéant)**: -Numéro de référence du Programme/MPTF Office:2 **00105282** | (le cas échéant) Localité : **National**  |
| Secteur/Thème(s) : **Aménagement du Territoire** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Organisations participantes**  |   | **Partenaires de mise en œuvre**  |
| Programme des Nationaux Unies pour le Développement (PNUD)  | • Ministère de l’Aménagement du Territoire et Rénovation de la Ville (MATRV),* WRI
 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Budget du Programme (US$)**  |       | **Durée du Programme (mois)**  |
| **Contribution du Fonds:** * **Contribution de(s) agence(s) : -**
* **Contribution du Gouvernement :**
* **Autres Contributions [donateur(s)] : 4.000.000 US$**

**TOTAL : 4.000.000 US$** | Durée totale (mois): **48 mois** Date de démarrage3 : **19/04/2017**Date de clôture originale*4* : **18/04/2021**Date de clôture actuelle5 : **18/04/2021** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Evaluation du Programme** |  | **Soumis par:** |
| Evaluation – *(à joindre le cas échéant)*  Oui Non Evaluation à mi-parcours *– (à joindre le cas échéant)* Oui Non  | * Nom: **Dominic Sam**
* Titre: **Directeur Pays**
* Organisation participante: **PNUD**
* Adresse e-mail: **dominic.sam@undp.org**
 |

1. Le terme “programme REDD+” est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints*.*
2. Le numéro de référence du programme REDD+ est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé “Project ID” sur le MPTF Office GATEWAY.
3. La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu’Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office (MPTF Office GATEWAY).
4. Tel qu’approuvé sur le document de programme originale par l’organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage. 33 Au cas de prolongation du programme, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n’est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme REDD+ ont été complétées par l’Organisation Participante responsable.

**Table des matières**

[ACRONYME 3](#_Toc510809182)

[RÉSUMÉ 4](#_Toc510809183)

[I. OBJECTIFS 5](#_Toc510809184)

[II. RESULTATS 5](#_Toc510809185)

[**i)** **Rapport descriptif des résultats** 5](#_Toc510809186)

[**1.** **Progrès 2017 par résultat attendu :** 6](#_Toc510809187)

[**2.** **Retard dans la mise en œuvre,  leçons apprises et bonnes pratiques :** 7](#_Toc510809188)

[**3.** **Défis majeurs :** 8](#_Toc510809189)

[**4.** **Analyse actualisée des risques :** 8](#_Toc510809190)

[**5.** **Appréciation qualitative :** 10](#_Toc510809191)

[**ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance :** 11](#_Toc510809192)

[**ii)** **Jalon de la LOI** 14](#_Toc510809193)

[**iii)** **Gestion participative** 17](#_Toc510809194)

[**v) Une illustration narrative spécifique** 18](#_Toc510809195)

[**vi) Résultat de la Gestion Environnementale et Sociale** 18](#_Toc510809196)

[**vii) Modalités de suivi** 18](#_Toc510809197)

[**viii) Révisions programmatiques (le cas échéant)** 18](#_Toc510809198)

[**ix) Ressources** 18](#_Toc510809199)

# ACRONYME

|  |  |
| --- | --- |
| AT  | Aménagement du Territoire |
| CAFI | Central African Forest Initiative (Initiative pour la forêt de l’Afrique centrale) |
| CAT | Cellule d’appui à la reforme |
| CCCA | Cadre de consultation et concertation sur l’Aménagement du territoire |
| CONARAT | Commission nationale de la réforme de l’Aménagement du territoire |
| COPIL | Comité de Pilotage |
| CTS | Comité technique de suivi de la réforme  |
| DIM | Direct Implementation Modality |
| Fonaredd | Fonds National REDD+  |
| LOI | Letter for Intente (Lettre d’intention) |
| MATRV  | Ministère de l’Aménagement du territoire et Rénovation de la Ville |
| PIREDD | Programme Intégré REDD+  |
| PLAT | Plan local d’Aménagement du territoire |
| PNSD | Plan national stratégique de développement  |
| PRODOC | Document du programme |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| REDD+  | Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts |
| SNAT | Schéma national d’Aménagement du territoire |
| SPAT | Schéma provincial d’Aménagement du territoire |
| TdR | Termes de référence |

# RÉSUMÉ

Le programme vise à doter la RDC ; (i) d’une politique d’AT respectueuse de la ressource forestière, des droits et besoins des communautés locales y compris des PA (pygmées) ainsi que, (ii) d’un Schéma national d’AT (SNAT) dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l’espace.

En 2017, les activités mises en œuvre ont permis de lancer l’ensemble du processus de la réforme de l’AT et de définir les orientations stratégiques mais aussi la méthodologie pour la conduite de la réforme de l’AT dans une approche participative et consensuelle impliquant toutes parties prenantes clés. Dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de mise en œuvre de la réforme, le programme a mis en place une instance de « validation technique » (Comité de suivi) provisoire sous l’égide du MATRV qui a validé les TdR qui ont été utilisés pour le recrutement (en cours) des firmes spécialisées qui conduiront les processus de l’élaboration de tous les outils de planification spatiale de l’AT(politique d’AT, projet de Loi-cadre sur l’AT, SNAT et guides méthodologiques pour l’élaboration des SPAT et des PLAT par les PIREDD). Enfin, il convient de noter l’acquisition d’un lot d’équipements et matériels de travail composé des véhicules, ordinateurs, imprimantes et GPS.

# I. OBJECTIFS

L’objectif global du programme est de soutenir la stratégie d’atténuation aux changements climatiques connue sous le nom de « Stratégie-cadre nationale REDD+ » de la RDC. De manière spécifique, il s’agit de doter le pays : (i) d’une politique d’AT respectueuse de la ressource forestière, des droits et besoins des communautés locales y compris des PA (pygmées) ainsi que, (ii) d’un Schéma national d’AT (SNAT) dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l’espace. Pour atteindre ces objectifs, les activités sont articulées autour de trois volets suivants : (i) **volet juridique et réglementaire** portant sur la mettre en place les fondements de l’AT en RDC (Politique d’AT et Loi-cadre sur l’AT), (ii) **volet institutionnel et organisationnel** axé sur la mise en place et le fonctionnement des structures d’animation du processus de la réforme de l’AT ainsi que le renforcement des capacités du MATRV et, (iii) **volet technique** focalisé sur le développement des outils de planification spatiale de l’AT en articulation la REDD+ (SNAT, SPAT,…).

Ce programme contribuera à la réalisation de l’effet 5 du Plan d’investissement REDD+ 2016-2020 à savoir : « *une meilleure planification des activités humaines permettant une optimisation de l’utilisation de l’espace et une diminution de leur impact sur les forêts* ».

Les jalons de la LoI signée entre CAFI et le Gouvernement de la RDC en avril 2016 concernés par le programme sont les suivants :

* *Jalon 2020 : une Politique d’AT respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des communautés locales y compris des peuples autochtones ainsi que des Schémas directeurs provinciaux d’AT sont développés dans toutes les zones des PIREDD et validés dans au moins trois zones de celles-ci ;*
* *Jalons 2018 : (i) les analyses de base sont réalisées pour l'élaboration de la Politique de l’AT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ et (ii) un Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification déjà réalisée.*

# II. RESULTATS

1. **Rapport descriptif des résultats**

Tel que défini dans le document du programme, quatre résultats (produits) clés sont attendus de ce programme à savoir :

* la dotation de la RDC, d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement ;
* la dotation de la RDC, d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles  pour le processus de la réforme de l’AT;
* la dotation du Ministère en charge de l’AT, des moyens (humains et matériels) de haut niveau pour renforcer ses capacités et son leadership et pour appuyer le processus de la réforme de l'AT,
* la définition d’une vision commune sur l’affectation de l’espace qui oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable.
1. **Progrès 2017 par résultat attendu :**

Suite à la mise à disposition de la 1ère tranche de financement de CAFI par MPTF (3 M$) en avril 2017, un atelier national de lancement officiel du programme a été organisé en mai 2017. Globalement, le programme a réalisé les progrès vers les résultats suivants : (i) lancement de l’ensemble du processus de la réforme de l’AT et (ii) définition participative et consensuelle des orientations stratégiques mais aussi des approches méthodologiques pour la conduite de la réforme de l’AT par les parties prenantes clés (ministères sectoriels, société civile, partenaires techniques, institutions de recherche scientifique, …) ;

* 1. ***Par rapport au résultat 1 (référentiel juridique et réglementaire de l'AT : politique et projet de Loi-cadre d’AT)***

Le processus de mobilisation de l’expertise nationale et internationale spécialisée en AT en appui au MATRV pour la conduite des travaux d’élaboration de la Politique d’AT et du projet de Loi-cadre sur l’AT a été lancé depuis juillet 2017. Compétitif, transparent et impliquant le MATRV, ce processus a permis à ce stade, de préqualifier quatre (4) firmes (cabinets d’études/consultants) internationales qui ont été toutes notifiées pour soumettre des propositions techniques et financières dont l’évaluation est sera clôturée fin mars 2018. Ce processus est capital pour la montée en puissance des activités du programme et la réalisation du résultat attendu.

* 1. ***Par rapport au résultat 2 (institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles  pour le processus de la réforme de l’AT) :***

Dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de mise en œuvre de la réforme, le programme a mis en place une instance de « validation technique » (Comité de suivi) provisoire sous l’égide du MATRV qui a validé les TdR qui ont été utilisés pour le recrutement (en cours) des firmes spécialisées qui conduiront les processus de l’élaboration de tous les outils de planification spatiale de l’AT(politique d’AT, projet de Loi-cadre sur l’AT, SNAT et guides méthodologiques pour l’élaboration des SPAT et des PLAT par les PIREDD).

Des échanges fructueux y compris de haut niveau ont eu lieu entre le MATRV et PNUD en tant qu’agence d’exécution pour définir et s’accorder sur les modalités de mise en place et de fonctionnement de la Cellule d’appui technique (CAT) de la réforme de l’AT composée d’une dizaine d’experts nationaux multidisciplinaires. Basé au sein de l’Administration de l’AT, cet organe accompagnera l’ensemble du processus de la réforme afin de s’en approprier et le pérenniser après le départ des firmes spécialisées.

* 1. ***Par rapport au résultat 3 (moyens humains et matériels pour l’administration de l’AT) :***

Afin de lui permettre de mieux fonctionner et d’appuyer efficacement le processus de réforme en cours, l’administration centrale du MATRV (Secrétariat général) a bénéficié d’un lot d’équipements (véhicule, ordinateurs, imprimantes, GPS,…), matériels et fournitures dans le cadre de renforcement des capacités.

* 1. ***Par rapport au résultat 4 (vision commune sur l’affectation de l’espace qui oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable) :***

En même temps que celui du résultat 1, le processus de mise à la disposition du MATRV de l’expertise nationale et internationale spécialisée en AT pour conduire les travaux de l’élaboration du SNAT et des guides méthodologiques pour l’élaboration des SPAT et des PLAT par les PIREDD a été lancé en juillet 2017. Grace à ce processus compétitif, transparent et impliquant le MATRV, quatre (4) firmes (cabinets d’études/consultants) ont été préqualifiées et notifiées pour soumettre leurs propositions techniques et financières. La finalisation du processus interviendra d’ici fin mars 2018 et ouvrira la porte aux travaux sur l’étude du SNAT et l’élaboration des guides méthodologiques évoqués ci-haut.

1. **Retard dans la mise en œuvre,  leçons apprises et bonnes pratiques :**

La mise en œuvre des activités a connu de retard en 2017 mais cela n’a pas affecté l’échéance définie pour la réalisation des jalons 2018 (analyses de base pour l'élaboration de la Politique de l’AT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ et élaboration des guides méthodologiques).

Aucune une révision programmatique et/ou budgétaire n’a été réalisée en 2017, mais au regard du contexte de mise en œuvre, cette option ainsi que la révision complète du cadre de résultats et plan de travail pluriannuelle détaillé du programme seront proposées pour validation, au COPIL du programme en 2018.

Par rapport aux leçons apprises et bonnes pratiques, le programme a retenu une chose : « la forte implication des parties prenantes, particulièrement du MATRV dans l’exécution de toutes les activités (lancement officiel du programme, élaboration participative des TdR pour les différents outils et instruments de planification spatiale de l’AT à développer, recrutement des firmes spécialisées en AT, mise en place de la CAT, etc.) a joué un rôle capital dans la réalisation des résultats obtenus». Cette implication a contribué fortement à la définition (i) des orientations stratégiques et au consensus sur les approches méthodologiques pour la conduite de la réforme, et (ii) des modalités de mise en place et opérationnalisation de la CAT.

1. **Défis majeurs :**

Quatre défis majeurs ont été identifiés à savoir :

1. Transversalité de l’AT et nécessité d’un leadership plus fédérateur au niveau du Gouvernement pour coordonner le processus de réforme et d’assurer des dialogues participatifs avec toutes les parties prenantes : autres secteurs clés (Agriculture, Energie, Forêt, Mines et Hydrocarbures, AT, Foncier et Démographie, plan, etc.), société civile, secteur privé, PTF, etc.,
2. Mise en place urgente des organes de pilotage, de mise en œuvre et de suivi de la reforme AT au sein et auprès du MATRV,
3. Renforcement des capacités de l’Administration centrale et provinciale de l’AT pour conduire et assurer la pérennité du processus de réforme dont la mobilisation, le déploiement, la motivation (salaire, équipement,…) et la formation de l’expertise multidisciplinaire nationale de qualité.
4. **Analyse actualisée des risques :**

Aucun nouveau risque n’a été identifié en 2017. Le tableau ci-dessous fournit (le cas échéant) les actions entreprises en vue d’atténuer les risques identifiés pendant la conception du programme.

| **#** | **Description** | **Type (\*)** | **Probabilité** | **Impact** | **Actions entreprises en 2017 pour atténuer le risque** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | L’instabilité politique freine la réalisation des ambitions d’AT et de REDD+. | P | 2/5 | 5/5 | Aucune. En mai 2017, il y a eu changement du Gouvernement mais cela n’a pas freiné l’ambition politique, affecté l’engagement des PTF vis-à-vis de la réforme de l’AT et affecté la mise en œuvre des activités du programme.  |
| 2 | Le mandat fédérateur du MATUH est remis en question par les institutions, les ministères au niveau central et provincial  | P | 1/5 | 5/5 | Aucune car le risque ne s’est pas matérialisé.  |
| 3 | Les tensions et conflits sectoriels relatifs à l’affectation des territoires sont insolvables par le biais des mesures d’arbitrage préconisées par le MATRV du fait de la fragmentation de compétences entre Ministères sectoriels en matière de cession et affectation des terres.  | S | 2/5 | 4/5 | Aucune car le risque ne s’est pas matérialisé.  |
| 4 | La complexité du montage institutionnel alourdit le processus au dépend d’une approche pragmatique.  | S | 3/5 | 3/5 | Aucune car le risque ne s’est pas matérialisé.  |
| 5 | Le déploiement des fonctionnaires de l’administration de l’AT identifiés est retardé ou n’est pas effectué dans les délais nécessaires pour la mise en œuvre du programme et leur motivation est faible.  | O | 5/5 | 3/5 | 1/ Modalité DIM pour l’exécution du programme ; 2/ Mobilisation d’une expertise nationale et internationale (s firmes spécialisées en AT) pour appuyer la mise en œuvre du programme.  |
| 6 | L’expertise nécessaire pour accompagner le processus d’AT dans ses dimensions techniques, légales et stratégiques est limitée au niveau national mais surtout au niveau provincial.  | O | 4/5 | 4/5 | Mobilisation d’une expertise nationale et internationale en vue d’accompagner le programme sur toute sa durée.  |
| 7 | Les plans d’AT restent lettres morte ou les dispositions d’opposabilité aux tiers ne fonctionnent pas sous la pression foncière péri urbaine et sectorielle. | O | 4/5 | 4/5 | Aucune car le risque ne s’est pas matérialisé.  |
| 8 | Les procédures d’achat et de contractualisation du PNUD impactent la mise en œuvre du programme.  | O | 5/5 | 5/5 | Assouplissement des procédures interne de gestion du PNUD par rapport au programme |
| 9 | Les ressources, notamment en termes de co-financements, ne couvrent pas les besoins nécessaires à la réalisation du programme.  | F | 2/5 | 2/5 | Aucune car le risque ne s’est pas matérialisé.  |

(\*) P= politique, S = stratégique, O = organisationnel et F = financière

1. **Appréciation qualitative :**

La mise en œuvre du programme a connu un léger retard suite au décaissement de la 1ère tranche de financement du Fonds CAFI (3 M$) intervenu au 2ème trimestre 2017, mais aussi à cause de la lenteur du processus de recrutement des experts nationaux et internationaux. Malgré cette situation, l’état d’avancement global du programme « Appui à la réforme de l’AT » est satisfaisant car tous les processus permettant de réaliser les résultats clés du programme ont été lancés en 2017. Il s’agit particulièrement des processus suivants : (i) élaboration de la Politique d’AT et du projet de Loi-cadre sur l’AT, (ii) élaboration du SNAT et des guides méthodologiques pour l’élaboration des SPAT et des PLAT par les PIREDD, (iii) mise en place et opérationnalisation des organes de pilotage, suivi et mise en œuvre de la réforme de l’AT et (iv) appui au renforcement des capacités humaines et matérielles de l’administration du MATRV.

##  **ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance :**

**Tableau n°1 : Progrès vers les résultats du projet**

|  |
| --- |
| **Outcome : les investissements publics et privés sont effectués dans un cadre global de l’utilisation de l’espace qui concourt à la préservation des forêts et au développement durable de la RDC** |
| **Output** | **Indicateurs** | **Baseline** | **Cibles** | **Résultats** | **Commentaires** | Type d'indicateur (CAFI OU Jalon) |
| **Valeur** | **Année** | **Source** | **2017** | **2017** |
| Output 1: Des outils juridiques et réglementaires de références sont disponibles et permettent la mise en œuvre de la réforme de l'Aménagement du Territoire (AT) en adéquation avec le PNSD et les principes du développement durable et inclusif.  |  1.1 Existence d'une déclaration de politique de l'AT consensuelle tenant compte des enjeux nationaux et internationaux de la REDD+  | Absence d'une Politique d'AT | 2017 | Rapports ATRV | 0 | 0 | Les travaux d’élaboration de la politique d’AT et de la Loi-cadre sur l’AT démarreront effectivement en 2018.  | Jalon 2018 (Analyses de base réalisées pour l'élaboration d'une politique d’AT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale-cadre REDD+) Jalon 2020 (Politique d’aménagement du territoire)  |
| 1.2 Existence d'un projet de Loi-cadre sur l'AT avec le développement durable et la sauvegarde des écosystèmes (forestiers) comme axe majeur.  | Absence d'une Loi sur l'AT | 2017 | 1 | 0 |
| **Output n°2** : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles | Nombre d'institutions du MATRV opérationnelles | Les institutions d’AT (cellule technique d'appui, UAAT, CONARAT, CCCA...) du MATRV sont établies mais ne sont pas opérationnelles,  | 2017 | Rapports (programme, administration AT indépendants),Evaluations | 1 | 0 | Le MATRV n’a pas jugé pertinent de mettre en place l’UAAT, la CONARAT et le CCCA. L’option a été levée de garder seulement 3 structures : CAT, Copil et CTS.  |  |
| **Output n°3**: Les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT  | Existence d'un nouvel organigramme de l'Administration du MATRV | L'organigramme actuel du Min AT ne lui permet pas de mener efficacement le processus de réforme de l'AT | 2017 | rapports (programme, administration AT indépendants), Evaluations | N/A | 0 | Attente de la mise en place par le MATRV de la Cellule d’appui à la reforme AT. Report pour l'année 2018 |
| Nombre d'experts/agents du Min AT ayant bénéficié du programme de mise à niveau (formation)  | Le leadership du Min AT est n'est pas suffisamment fort pour mobiliser les autres secteurs clés, d'où besoin de renforcer | 2017 | N/A | 0 | Attente de la mise en place par le MATRV de la Cellule d’appui à la reforme AT. Report pour l'année 2018 |
| **Output n°4** : La vision commune sur l’affectation de l’espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable  | Un SNAT validé,  | Rapports (programme, cabinets, administration AT indépendants),Evaluations |  |  | 1 | 0 | le processus de recrutement d’experts internationaux et nationaux spécialisés en appui au MATRV et chargés de conduire l’étude SNAT et élaborer les guides méthodologiques permettant aux PIREDD d’élaborer des SPAT et PLAT a été lancé en juillet 2017. Les travaux proprement dits débuteront en 2018. |  |
|  Deux Guides méthodologiques sont validés pour l'élaboration des outils de planification des territoires dont 1 pour les SPAT et 1 pour les Plans locaux d'AT locaux (PL  |  |  | 2 | 0 | Jalon 2018 (Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois - comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et des entités territoriales, dans le cadre des programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisées) |

Note: Les effets, résultats, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu’ils apparaissent sur le document du programme REDD+** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

## **Jalon de la LOI**

**Tableau n°2 : Suivi des jalons de la LOI**

|  |
| --- |
| **Période de janvier 2017 à décembre 2017** |
| **N°** | **Type de jalon** | **Objectifs** | **Progrès accomplis**  | **Points d’attention particulière** | **Solutions proposées** |
| 1 | Jalon 2018 : Analyses de base réalisées pour l’élaboration d’une politique d’aménagement du territoire intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ | * • Une analyse d’experts projette la vision du contenu de la Politique, • Des études sectorielles, multisectorielles, et régionales sont conduites pour alimenter la Politique, le SNAT et les SPAT
 | * • Recrutement des firmes pour appuyer l'élaboration de la politique et la Loi sur l'AT, • Mise en place et opérationnalisation des organes de pilotage, • suivi et mise en œuvre de la réforme de l’AT et (iv) appui au renforcement des capacités humaines et matérielles de l’administration du MATRV
 | La mise en œuvre du pprogramme a connu des retards suite au décaissement de la 1ère tranche de financement du Fonds CAFI (3 M$) intervenu au 2ème trimestre 2017, mais aussi à cause de la lenteur du processus de recrutement des experts nationaux et internationaux | A Willy de compléter |
|   | Jalon 2018 : Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois - comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et (…) sur base des démarches locales de planification déjà réalisées  | * Un guide est élaboré qui propose une méthodologie adaptée aux différents objectifs et niveaux de l’aménagement du territoire :• Schémas d’ETD et de leurs plans de développement• Des Plans de Gestion des Ressources Naturelles• Des études sectorielles destinées aux plans.
 | * •Recrutement des experts internationaux et nationaux pour élaborer les guides
 |   |

## **Gestion participative**

* RAS

## **v) Une illustration narrative spécifique**

* RAS

## **vi) Résultat de la Gestion Environnementale et Sociale**

* RAS

##### La synthèse des résultats de L’EIES

* RAS

## **vii) Modalités de suivi**

**Tableau n°3 : structure de gouvernance**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Structure de gouvernance** | **Prévu** | **Réalisé** | **% de réalisation** |
| COPIL | 1 | 1 | 100% |
| Mission de suivi | N/D | 0 | 0% |
| Plateforme | N/D | 0 | 0% |

## **viii) Révisions programmatiques (le cas échéant)**

• RAS

## **ix) Ressources**

* RAS
1. [↑](#footnote-ref-1)